Examiner les actions menées ainsi que les résultats atteints vis-à-vis des recommandations du Comité national de suivi des engagements du Burkina Faso en faveur de la femme (CNSEF).

C'est ce qui a réuni les membres de la commission, le mercredi 18 avril 2012 à Ouagadougou, à l'occasion de leur première session extraordinaire.

Au cours de l'atelier, une présentation de la synthèse des documents a été faite, ensuite, les acteurs concernés ont été invités à donner des précisions sur les actions menées. Enfin, les participants ont été appelés à faire des amendements et des suggestions.

La secrétaire générale du ministère de la Promotion de la femme, Maïmouna Dermé, a rappelé que lors de la 47e session du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes tenue à Genève du 4 au 22 octobre 2010, des recommandations ont été formulées à l'endroit du Burkina Faso.

Celles-ci ont été réparties entre les acteurs selon leur domaine de compétences afin qu'ils puissent veiller à leur prise en compte au niveau des institutions.

Selon la secrétaire générale, leur structure a exigé l'observation d'un temps d'arrêt pour analyser les différentes actions par rapport à ces recommandations.

Pour elle, cette restitution doit être une occasion pour des échanges fructueux sur les engagements en faveur de la femme. Elle a ajouté que c'est une opportunité pour chacun des acteurs étatiques, de la société civile et des partenaires techniques et financiers, de révéler ses stratégies de mise en oeuvre, les difficultés rencontrées et proposer des solutions. « Tout ceci pour une meilleure mise en oeuvre effective des recommandations », a-t-elle déclaré.

Par ailleurs, Mme Dermé a fait savoir qu'en ratifiant la convention, le Burkina s'est engagé à prendre toutes les mesures administratives, juridiques, institutionnelles et politiques pour remédier aux discriminations faites aux femmes et aux filles.

Elle a souligné que des avancées ont été réalisées dans certains domaines, cependant, la persistance des pesanteurs socio-culturelles freine toujours les efforts des acteurs.

Néanmoins, elle propose de redoubler d'ardeur pour vaincre ces obstacles. Par ailleurs, elle a souhaité que tous les acteurs aient un engagement fort afin de favoriser une restitution d'informations claires pour la mise en oeuvre effective des recommandations du CNSEF au Burkina.

Par Marceline Kantoro